

20.08.01 Assemblée générale du Parc – Propositions de projets à soutenir

Dans sa décision de financement, la Confédération a soumis le versement de son aide à la réalisation de deux ou trois projets concrets, destinés à montrer ce que l'Association veut faire comme travail dans l'avenir.

Le comité de l'Association a donc examiné un certain nombre de projets qui lui ont été soumis par les sociétés locales et vous propose d'accepter d'en réaliser quelques-uns cette année encore.

Les projets sont décrits ci-après. Afin que vous puissiez voir clairement quel est le rôle de l'Association dans chacun d'eux, *la part de travail ou de financement de l'Association est indiquée en italique.*

Ce premier paquet se veut aussi représentatif que possible de ce que l'Association veut faire par la suite. Il établit un équilibre entre les différents partenaires du Parc, que ce soit au niveau régional ou au niveau des domaines d'activités.

Le comité

Projets

PG2 Concept d'information du public dans le futur Parc naturel régional du Doubs. Un concept général d'information du public doit être mis en place pour que les différents services, prestations et renseignements émanant du futur Parc puissent être facilement identifiables. Il s'agit en particulier des panneaux d'information en matière de nature, de patrimoine historique ou de points de vue intéressants.

L'Association mandatera un spécialiste de la communication pour faire un projet de panneau d'information. La réflexion se fera en relation étroite avec le Comité Clos du Doubs.

AP1 Information du public dans la réserve forestière du Theusseret. La réserve du Theusseret est destinée à devenir un témoin de l'évolution naturelle des forêts. Elle constitue un terrain d'investigation privilégié pour les forestiers, les scientifiques, les écoles et les promeneurs. Un projet de sentier didactique est en cours d'élaboration. Une étude a été menée par Mme M. Paratte. La réalisation concrète des panneaux informatifs, du sentier et de la brochure explicative se poursuit.

L'Association prévoit de collaborer à ce projet en valorisant ce travail par une plaquette, une promotion, des animations spécifiques et des visites guidées dès 2002.

AP2 Une région remarquable, des arbres remarquables. Grâce au financement de la Bernoise, un inventaire des arbres remarquables a été effectué dans les

Franches-Montagnes. Un balisage est prévu, ainsi qu'un catalogue et une carte qui permet de retrouver facilement ces objets intéressants.

L'Association veut élargir cet inventaire à l'ensemble du périmètre du futur parc, en utilisant la même méthode.

- AP3 **Le chauffage à distance au bois : une alternative énergétique adaptée à la région jurassienne** . Le bois est une source d'énergie particulièrement intéressante dans une région aussi forestière que le Doubs. La Commune de Saignelégier prévoit la construction d'un chauffage à distance au bois.

Pour encourager d'autres démarches de ce type dans le périmètre du futur parc, l'Association entend réaliser, sur la proposition de M. René Girardin, maire de Saignelégier, une plaquette de promotion du bois-énergie qui présentera cet exemple en particulier

- AP4 **Animations dans la vallée du Doubs.** Le Centre nature des Cerlatez veut élargir son offre en matière d'animations nature. Il s'agit en particulier de l'élaboration d'un dépliant présentant les animations qui ont trait au Doubs, d'un guide pour animateurs de sorties nature dans le Doubs et d'un document qui présente la région, à remettre aux participants à ces excursions.

L'Association participe financièrement à la réalisation d'un dépliant présentant la région et d'un guide pour animateurs de sorties nature dans le Doubs.

- AP7 **Assainissement du seuil de Bellefontaine.** Ce projet doit être réalisé en collaboration avec l'Etat du Jura, la Confédération, les pêcheurs et le bureau d'étude Aquarius. L'Apron, roi du Doubs, est l'espèce animale considérée comme la plus menacée de Suisse. Elle n'est présente que dans la partie jurassienne du Doubs. La population résiduelle est très faible. Des études sont menées depuis quelques années par la Confédération, qui a analysé les menaces qui pèsent sur cette espèce. Parmi celles-ci, les obstacles artificiels infranchissables représentent une difficulté pour le déplacement des individus. L'OEPN propose d'aménager une passe à poissons, avec éventuellement une fenêtre de vision, au niveau du seuil de Bellefontaine. Cet ouvrage serait également utile pour d'autres espèces.

L'Association participer financièrement aux études

- AP8 **Création d'un sentier pédestre circulaire aux Brenets.** Ce projet porté par la commune des Brenets, vise à créer un sentier didactique le long des rives du lac des Brenets permettant l'accès à la rive en ménageant la végétation et en présentant au public les particularités de cette zone.

L'Association participe financièrement à la réalisation de ce sentier et aux panneaux d'information du public.

- AP9 **Le cheval au service de la forêt, réalisation d'une vidéo.** Ce projet est proposé par M. Cattin, garde-forestier des Bois. L'exploitation forestière a connu, grâce à la mécanisation, une augmentation importante de sa

rentabilité. Cependant, le cheval peut encore participer à une meilleure utilisation des engins forestiers. Le débardage avec cheval est une méthode qui est déjà utilisée dans le Jura. Elle mérite cependant d'être présentée, enseignée et utilisée d'une manière plus large. Une cassette vidéo et un fascicule technique d'accompagnement seront produits pour les professionnels de la forêt.

L'Association participe financièrement à ce projet.

AP10 Parcours d'observation des chauves-souris à St-Ursanne. Le Centre de coordination pour l'étude et la protection des chauves-souris organise des soirées d'observation qui ont un très grand succès. Il désire mettre en place un parcours didactique, une exposition et des animations ponctuelles en ville de St-Ursanne et dans les alentours immédiats, ce qui sera une attraction originale pour les habitants et les visiteurs de passage. Le Clos du Doubs connaît une grande diversité d'espèces de chauves-souris. Le Doubs joue un rôle de corridor et de lien entre les populations. Les galeries de mines favorables à l'hibernation des chauves-souris ont été mises sous protection. Ces animaux sont encore très peu connus du grand public parce que les possibilités d'observation et de compréhension de leur mode de vie sont rares.

L'Association participe financièrement à la mise en place de l'exposition permanente.

AP11 Plantation de saules têtards le long du Bied, Le Locle. Afin de mettre en valeur les traditions artisanales, M. Jenzer, de La Chaux-de-Fonds, propose une projet qui s'adresse aux privés et aux écoles. Il s'agit de planter et d'entretenir des saules le long du Bied entre Le Locle et le col des roches, de les tailler pour leur donner la forme traditionnelle « têtard ». Le projet vise à maintenir des activités traditionnelles (taille en têtard, tressage du saule, etc...), à diversifier le paysage et à fournir la matière première pour des créations et bricolages. Le projet s'adresse aux écoles qui seront appelées à participer à la plantation, l'entretien et l'utilisation des baguettes et recevront des informations sur ces techniques anciennes.